



CLUB CANIN DE HANCHES

Le 12 décembre 2022

Assemblée générale du 11 décembre 2022,
Début de séance 10h15.

Remerciements aux adhérents de leur présence

Présentation de l'équipe pour les nouveaux adhérents.
Lecture d'un texte expliquant le rôle d'un club canin.

Le nombre d'adhérents sur l'année est de 74 inscrits.

Suite à l'épisode de toux du chenil que nous avons subi, le vaccin sera obligatoire à compter de 2023 pour l'adhésion au club.

Nous rappelons que lorsqu'un adhérent souhaite quitter le cours, il peut bien évidemment le faire, nous ne retenons personne contre son grès, mais il doit nous prévenir. Il ne part pas comme ça sans rien dire, personnellement j'appelle ça du manque de respect. Je n'ai jamais forcé qui que ce soit à faire un exercice, quand je demande à accélérer, il est évident que pour ceux qui ne peuvent pas, ils vont à leur rythme. Ici on aime tous les chiens, les petits, les moyens, les grands, peu importe sa race ou pas de race, catégorie ou pas. On ne fait pas de discrimination. Si il y a des choses à dire, ne pas hésiter à venir m'en parler. Je suis ouverte à la discussion et l'échange.

Nous avons fait une belle journée détente en juin avec le repas offerts à nos adhérents, foodtruck galettes/crêpes et petits parcours, jeux...

Nous avons fait venir un ostéopathe cette année encore, nous espérons pouvoir renouveler ça l'année prochaine.

Nous avons fait notre concours malgré le peu de concurrents. Nous ne sommes pas sûre de pouvoir en faire un pour 2023. Nous n'avons pas encore de juge et plus d'équipe...

De nouveaux changements pour 2023 concernant les inscriptions aux cours.

Nous avons fait un bilan de vos acquis et nous avons vu et décidé qu'il était temps pour vous de nous quitter. En effet, nous ne pouvons pas vous apporter plus, vous avez les bases, c'est à vous de les travailler au quotidien. Le club à ses limites et vous les avez atteinte. Cela ne vous empêche pas de passer nous voir, boire un café... Comme on dit, place aux jeunes !!!

Les cours se feront uniquement le dimanche. Nous n'accepterons que des gens motivés et des chiens sans problème de comportement, pour rappel, ce n'est pas notre rôle.

Les inscriptions se feront par périodes. De mi-janvier à mi-juillet 90€ et de mi-août à mi-décembre 60€ +20€ de droit d'entrée.

Les cours se feront comme suit :

De 9h à 9h45 les adultes, de 10h15 à 11h les adultes et de 11h15 à 12h les chiots.

Inscription OBLIGATOIRE via Facebook en réponse au post prévu à cet effet ou sms à la présidente.

Le nombre de groupes par session varie en fonction du nombre de moniteurs présents

Philippe proposait des initiations Pistage et CaniCross, cela a été un franc succès, nous continuons l'année prochaine, avec un nombre maxi de séance. (c'est de l'initiation...)

Concernant la discipline Obéissance, nous n'avons qu'un seul licencié.
Il ne suffit pas de dire je veux faire de l'Obé, il faut s'y intéresser, se renseigner, venir voir le concours... nous ne créerons pas de créneaux juste pour avoir des cours « individuel »

Au niveau comptable, nous enregistrons un bilan positif de 1500€

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions, éclaircissements, précisions....

Divers :

Divers échanges entre moniteurs et adhérents présents...

Deux questions ressortent :

Q : Suite à ce que vous avez dit sur le respect des règles, peut-être les rappeler dès l'inscription des adhérents, avec un petit papier à donner à chacun ? R : Les règles sont déjà inscrites sur la feuille d'adhésion, celle qu'on vous fait signer à l'inscription, faut lire, c'est tout. Mais nous allons nous assurer qu'elles soient bien lues. Le simple fait de quitter la séance sans prévenir ne se fait pas. Il n'y a pas besoin de règle pour ça , en principe. Si la personne avait prévenue, il n'y aurait pas ce sujet. J'ajouterai une ligne sur la feuille d'adhésion en ce sens.

Q : Possibilité aux anciens de venir pour une journée ludique ? R : Oui, à organiser pour 2023

Fin de séance 12h

La Présidente Du Club Canin de Hanches Sandrine Mansat